

Pusignan, le 29 novembre 2021

Objet : Inscription scolaire en petite section de maternelle pour les enfants nés en 2019 et pour le CP pour les enfants nés en 2016

Madame, Monsieur,

Votre enfant fait sa rentrée en septembre 2022 sur la commune. Les inscriptions se font en mairie auprès de Mounira NEMI, au Guichet Unique à compter du **17 janvier jusqu'au 17 février 2022, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h30.**

Vous devez prendre rendez-vous au **04.26.72.79.20 à partir du mois de décembre 2021, pas de rendez-vous les vendredis matins.**

* liste des documents à fournir (copie + originaux) :

- Livret de famille et n°allocataire,
- Pièce d'identité des responsables légaux,
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité ou quittance de loyer),
- Un document attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires pour son âge (copie carnet de vaccination),
- Jugement pour les parents divorcés.

Pour les personnes hébergées :


- Attestation d'hébergement sur l'honneur,
- Pièce d'identité de l'hébergeur,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- **Courrier justifiant de cette adresse (pour l'hébergé).**

Pour les demandes de dérogation, vous devez passer en mairie, à partir du **1er février 2022** afin de récupérer le dossier à faire compléter par la mairie de votre commune.

Recevez nos cordiales salutations.

Madame le Maire,

Anita DI MURRO



PLACE DE SCHÖNWALD – 69330 PUSIGNAN

☎ 04.78.31.30.19 Fax 04.78.31.37.77

Courriel : guichetunique@mairie-pusignan.fr Site internet : www.mairie-pusignan.fr